

Séance du 11 Septembre 1932.

S'an mil neufcent trente-deux, le onze du mois de Septembre à quatorze heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montigny s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M. Roger de Lassus, maire.

Étaient présents MM. les Conseillers municipaux.

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| 1 ^o Bouché Philippe | 10 ^o Dasque Félix |
| 2 ^o Marréot Blaise | 11 ^o Rouquairol André |
| 3 ^o Dorl Georges | 12 ^o Clavier Joseph |
| 4 ^o Birabent Louis | 13 ^o Sadère Jean Baptiste |
| 5 ^o Sarrieu Hidore | 14 ^o Coumet Irénée |
| 6 ^o Dorbestan Jean | 15 ^o Azum Cyprien |
| 7 ^o Blanchard Jean Marie | 16 ^o Blyret Henri |
| 8 ^o Bondoumet François | 17 ^o Suberbicelle Augustin |
| 9 ^o Eychenne Baptiste | 18 ^o Maujomé Marc |

Elections Sénatoriales
du 15 octobre 1932

Le Conseil a élu pour secrétaire M. Sarrien Isidore
M. le Président a donné lecture :

1° Des articles transmis ci-contre de la loi organique du
Léon 1875 sur les élections des sénateurs, modifiée par
la loi du 9 Décembre 1884;

2° Du Décret de convocation des Conseillers
Municipaux à l'effet de procéder à l'élection de
leurs délégués et suppléants en vue de l'élection sénatoriale
qui doit avoir lieu le 15 Octobre prochain dans le
Département

3° Des articles 1 et 3 de la loi du 30 Décembre 1875
et des articles 3 et 4 du décret du 3 Janvier 1876 visés
dans le Décret de convocation

Election des Délégués

1^{er} Jour de Scrutin

Le Président a ensuite invité le Conseil à procéder,
sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue
des suffrages, à l'élection de six délégués.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son
nom, a remis, fermé, au Président, son bulletin de
vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à 16^h 10,
il a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
À déduire : Bulletins blancs ou autres	"
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	19
Majorité absolue	10

Ont obtenu :

M. M. Roger de Lassus, maire	19 voix
Bouché Philippe	19 "
Mariégot Blaise	19 "
Dor Georges	19 "
Birabent Louis	19 "
Sarrien Isidore	19 "

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

M. M. Roger de Lassus	qui a déclaré accepter le mandat
Bouché Philippe	" " "
Mariégot Blaise	" " "
Dor Georges	" " "
Birabent Louis	" " "
Sarrien Isidore	" " "

